

CRCK PACA - SELECTIFS REGIONAUX SLALOM - SEV de L'Argentière La Bessée
Samedi 18 septembre et Dimanche 19 septembre 2010

Organisation Information	Structure organisatrice : Club des Ecrins - Le quartz - 05120 L'Argentière La Bessée R1 : Benoit DRAN - benoit.sonia.dran@wanadoo.fr - 06 88 31 66 38 Juge arbitre : Mme LABARELLE Marie Françoise Webcam SEV ABC : www.hautes-alpes.net/kayak-rafting/webcam-argentiere.html
Parcours	Stade d'eau vive de L'Argentière La Bessée Parcours de classe III / Débit naturel
Catégories	Cadets / Juniors / Séniors / Vétérans
Ouvreurs	10 places maximum (minimes)
Niveau	Pagaie Verte Eau Vive (tous participants)
Inscriptions	En ligne sur http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/inscriptionsEnLigne/index.php?ajax=true&
Responsable :	Jean Marie TAPPERO - 06 87 06 54 73 - tappero.jm@orange.fr
Echéances	Pour le 16 septembre 2010
Frais d'inscription	10€ par course (chèque à l'ordre du CRCK PACA)
Hébergement	1/ Camping des Ecrins – 04.92.23.03.38 – contact@camping-les-ecrins.com 2/Voir l'offre : www.paysdesecrins.com

PROGRAMME

Samedi 18 septembre 2010 (course n°1)

- ❖ Jusqu'à 12h00 => Entraînement libre sous la responsabilité des clubs
- ❖ De 10h30 à 11h30 => Confirmation des inscriptions course n°1
- ❖ A partir de 12h00 => Remise des dossards
- ❖ De 12h00 à 12h45 => Fermeture du bassin et montage du parcours
- ❖ De 12h45 à 13h15 => Démonstrations et approbation du parcours
- ❖ 13h15 => Réunion des juges
- ❖ 13h45 => 1^{er} départ (départ toutes les 45'')
- ❖ 19h30 => Résultats
- ❖ De 17h à 19h => Confirmation des inscriptions course n°2
- ❖ Entraînement libre après course n°1 sous la responsabilité des clubs

Dimanche 25 avril 2010 (course n°2)

- ❖ Jusqu'à 10h00 => Entraînement libre sous la responsabilité des clubs
- ❖ A partir de 9h30 => Remise des dossards
- ❖ De 10h à 10h30 => Fermeture du bassin et montage du parcours
- ❖ De 10h30 à 11h00 => Démonstration et approbation du parcours
- ❖ 11h00 => Réunion des juges
- ❖ 11h30 => 1^{er} départ (départ toutes les 45'')
- ❖ 17h00 => Résultats

Confirmations / Retrait des dossards

- ❖ Au bâtiment course en aval du stade
- ❖ Remise des dossards contre un chèque de caution de 50€ par club

Jugement

- ❖ Chaque club doit fournir 1 juge non compétiteur pour 3 embarcations inscrites et 2 juges à partir de 12 embarcations inscrites.

Sécurité et conformité du matériel

- ❖ Compétition : règlement FFCK - vérification par tirage au sort
- ❖ Entraînement libre : sous la responsabilité des clubs (arrêté du 4 mai 1995)

